



Ligue de soccer mineur de la Montérégie

# Saison 2017

Saint-Dominique



## Guide des parents

### Dates à retenir

- ✓ 29 mai Début de la saison régulière
- ✓ 23 juillet au 6 août Semaine de relâche des activités
- ✓ 11 août Fin de la saison régulière soccer
- ✓ 14 au 25 août Séries éliminatoires (sur semaine)



Votre entraîneur communiquera avec vous pour les informations de début de saison.

### Protection de nos terrains de soccer



Au printemps, nos terrains de soccer sont fragiles. La municipalité investit des sommes importantes pour l'entretien de ces terrains. Nous demandons donc à tous **de ne pas piétiner inutilement** les terrains de soccer pendant cette période de l'année.

Les entraîneurs seront avisés lorsqu'il sera permis d'utiliser les terrains de soccer. Vous pouvez aussi suivre notre page Facebook (@municipalitesaintdominique).



### NOTE IMPORTANTE

Il est possible que nous communiquions avec vous si nous n'avons pas trouvé d'entraîneur pour l'équipe de votre enfant. Votre collaboration sera alors souhaitée. Dans l'éventualité où aucun entraîneur ne serait trouvé, il ne sera pas possible de former l'équipe.

### Les entraîneurs bénévoles

Nous tenons à vous rappeler que vos entraîneurs et leurs assistants sont des personnes bénévoles, dans la plupart des cas, le parent d'un joueur.



LE SOCCER N'EST PAS UN SERVICE DE GARDE.  
VOTRE PRÉSENCE ET VOTRE APPUI SONT DONC ESSENTIELS !



SVP, sachez reconnaître l'importance de ces individus. Ils jouent un rôle important dans le développement de votre enfant et du sport. Communiquez avec eux et appuyez-les!

Encore cette année, la formation pour les entraîneurs est fortement recommandée. Elle est offerte **gratuitement**, le 29 avril. Veuillez communiquer avec Julie Champigny, coordonnatrice des loisirs (coordonnées page 4) pour plus de détails.

**Pour être entraîneur :** 1- Remplir la fiche d'entraîneur 2- Remplir le document pour la vérification d'antécédents judiciaires.

## Pré-novice - Initiation



<b>Date</b>	Les lundis du 15 mai au 10 juillet <u>sauf le 22 mai</u> (8 semaines)
<b>Heure</b>	18 h à 18 h 45
<b>Lieu</b>	Pavillon des loisirs de Saint-Dominique
<b>Responsable</b>	Martine Leduc
<b>Coût</b>	45 \$ en argent ou par chèque à <b>Municipalité Saint-Dominique</b>
<b>Inclus</b>	Initiation avec entraîneurs expérimentés possédant leur matériel d'entraînement. Lors du premier entraînement <b>un ballon #3</b> de pratique sera donné à chaque enfant. <b>Une médaille</b> est aussi offerte à la fin de l'initiation à chaque participant.
<b>Important</b>	Votre enfant doit avoir des espadrilles avec crampons (recommandé), des protège-tibias (obligatoires) et une bouteille d'eau. Ne pas oublier le ballon à toutes les pratiques!
<b>Inscription</b>	Veuillez remplir le formulaire pour l'initiation disponible au bureau municipal ou au <a href="http://www.st-dominique.ca">www.st-dominique.ca</a> Section <i>Loisirs et Culture</i> , voir 'Soccer/Dek hockey/BMX'

**Ballon inclus  
avec inscription  
pré-novice !**

## Liste des terrains et adresses

<b>Ange-Gardien</b>	Terrain #1 : 249, rue St-Joseph, J0E 1E0 Terrain # et #3 : accès par la rue Canrobert (suivre les indications par la rue Principale)
<b>Marieville</b>	Parc Ste-Marie : 335, rue Chambly, J3M 1N9 Terrain de la polyvalent : 677, Desjardins, J3M 1R1 <b>Seulement</b> si marqué <b>POLY</b> sur l'horaire ou si avisé en cas de reprise de partie
<b>Rougemont</b>	270, Grande Caroline, J0H 1M0
<b>Roxton Pond</b>	<b>Novice</b> : 905, rue St-Jean, J0E 1Z0 (voisin de la salle communautaire) <b>Atome/Moustique</b> : 676, rue du Lac, J0E 1Z0 (derrière l'école) <b>(ne pas confondre avec AVENUE du Lac)</b> <b>Pee-wee/Bantam</b> : 611, rue des Plaines, J0E 1Z0 (coin Garneau)
<b>Saint-Damase</b>	105, rue Ste-Anne, J0H 1J0
<b>Saint-Dominique</b>	548, rue Saint-Dominique J0H 1L0
<b>Sainte-Hélène</b>	425, 6 <sup>e</sup> avenue, J0H 1M0
<b>Saint -Jean-Baptiste</b>	3155, rue Gadbois, J0L 2B0
<b>Saint-Liboire</b>	30, Place Mauriac J0H 1R0
<b>Sainte-Madeleine</b>	100, rue Bernard, J0H 1S0
<b>Saint-Paul-d'Abbotsford</b>	35, rue Codaire, J0H 1A0
<b>Saint-Pie</b>	165, rue Lacasse, J0H 1W0
<b>Saint-Valérien</b>	1512, Chemin Roxton, J0H 2B0

## Parties, pratiques et horaire

- Les parties **locales** sont jouées sur les terrains du Pavillon des loisirs de Saint-Dominique
- Toutes les pratiques sont déterminées par les entraîneurs. C'est eux qui déterminent la fréquence, l'heure et l'endroit.

## PRENEZ LE TEMPS DE BIEN CONSULTER L'HORAIRE DE VOTRE ENFANT!

- Pour consulter les horaires en ligne [www.st-dominique.ca](http://www.st-dominique.ca)  
section *Loisirs et Culture*, voir 'Soccer/Dek hockey/BMX'
- Pour les matchs remis ou non joués, vous serez avisé par votre entraîneur

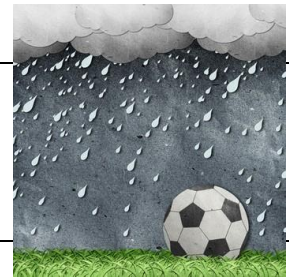
## Absence pour une partie

Ayez la gentillesse d'aviser l'entraîneur de chaque absence de votre enfant (**vacances, maladies, température, etc.**). Les entraîneurs doivent planifier des remplaçants lorsqu'il y a trop d'absents, sinon l'équipe risque de perdre par défaut. Il peut être possible, dans des cas exceptionnels, de reporter le match.



## Parties annulées

Lorsque les parties sont annulées le coordonnateur du soccer avise les entraîneurs. Par la suite, les entraîneurs avisent les joueurs. S'il pleut et que vous n'avez reçu aucun téléphone, vous devez vous présenter pour la partie.



## Formation des équipes

Catégorie	Ballon	Nombre parties	Nombre joueurs	Durée des parties	Niveau scolaire (de façon générale)	Âge (approx.)	Né entre le	Coût	Uniforme
Pré-novice	#3	8	initiation	45 minutes	Pré-maternelle	4	1 <sup>er</sup> oct. 12 et 30 sept. 13	45 \$	Non
Novice	#3	8	5	2 x 25 minutes	Maternelle, 1 <sup>re</sup> année	5-6	1 <sup>er</sup> oct. 10 et 30 sept. 12	50 \$	+ 25 \$
Atome	#3	12	7	2 x 30 minutes	2 <sup>e</sup> année, 3 <sup>e</sup> année	7-8	1 <sup>er</sup> oct. 2008 et 30 sept. 10	55 \$	
Moustique	#4	12	7	2 x 30 minutes	4 <sup>e</sup> année, 5 <sup>e</sup> année	9-10	1 <sup>er</sup> oct. 06 et 30 sept. 08	60 \$	
Pee-wee	#4	12	7	2 x 30 minutes	6 <sup>e</sup> année, secondaire 1	11 à 13	1 <sup>er</sup> oct. 03 et 30 sept. 06	65 \$	
Bantam Filles	#5	12	7	2 x 30 minutes	Secondaire 3-4-5 Cegep 1	14 à 17	1 <sup>er</sup> oct. 99 et 30 sept. 03	65 \$	
Bantam Gars	#5	12	7	2 x 30 minutes	Secondaire 3-4-5	14 à 16	1 <sup>er</sup> oct. 00 et 30 sept. 03	65 \$	

**Heures des parties :** 18 h 30 ou 19 h 45

Tout joueur résidant dans une municipalité où une équipe de sa catégorie est formée doit obligatoirement y jouer. S'il n'y a pas d'équipe de sa catégorie ou si l'équipe est complète, le joueur sera dirigé vers une autre équipe à proximité de son lieu de résidence **selon les disponibilités et les besoins.**

## SI CES OPTIONS NE VOUS CONVIENNENT PAS

### 1- DEMANDE DE SURCLASSEMENT ET DÉROGATION

[www.st-dominique.ca/pdf/2017/Demandesurclassement.pdf](http://www.st-dominique.ca/pdf/2017/Demandesurclassement.pdf)

### 2- POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

[www.st-dominique.ca/pdf/2017/PolRembSoccer17.pdf](http://www.st-dominique.ca/pdf/2017/PolRembSoccer17.pdf)

Formulaire de remboursement

[www.st-dominique.ca/pdf/2017/Frmrembsoccer17.pdf](http://www.st-dominique.ca/pdf/2017/Frmrembsoccer17.pdf)

### 3- PLAINTES

[www.st-dominique.ca/pdf/2017/fplaintes.pdf](http://www.st-dominique.ca/pdf/2017/fplaintes.pdf)

Seules les plaintes écrites seront retenues



## Matériel nécessaire

À chaque partie: chandail d'équipe, bas **noirs**, short **noir**, protège-tibias, souliers de soccer, ballon de pratique identifié au nom de votre enfant, et **gourde d'eau**.

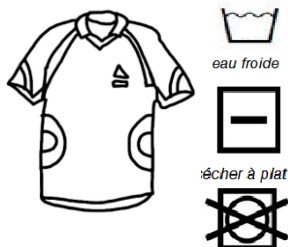
À chaque pratique: **gourde d'eau** (important), protège-tibias, souliers de soccer et ballon de pratique identifié au nom de votre enfant.

Il n'est pas recommandé de porter le chandail d'équipe lors des pratiques.



## L'uniforme et son entretien

L'uniforme vous appartient. Voici quelques conseils pour le garder le plus beau possible!

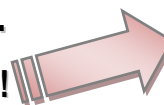


ne pas sécher par culbutage

**LAVER LES VÊTEMENTS À L'EAU FROIDE ET SÉCHER À PLAT.**

**NE PAS UTILISER LA SÈCHEUSE AUTOMATIQUE.**

**ATTENTION AUX ARTICLES AVEC DU VELCRO!  
ILS ABIMENT LES CHANDAILS.**



## Objets interdits et spécifications des souliers



Les casquettes, les bijoux (boucles d'oreilles, perçages, etc.) montres ou tout autre objet considéré dangereux et qui pourrait mettre en péril la sécurité du joueur, de ses coéquipiers ou adversaires sont interdits. Les souliers peuvent être munis de crampons, pleins, ronds et plats et ils doivent être fabriqués en cuir, en caoutchouc ou en plastique.



## QUESTIONS/COMMENTAIRES/INFORMATIONS

Julie Champigny, **Coordonnatrice des loisirs**

Municipalité de Saint-Dominique

450 774-9939 poste 226 | [loisirs@st-dominique.ca](mailto:loisirs@st-dominique.ca) \* Section *Loisirs et Culture*, voir 'Soccer/Dek hockey/BMX'

Vous trouverez plusieurs informations importantes sur le soccer (documents, horaires, carte des terrains, etc.) affichées au Pavillon (salle des patineurs), sur notre page Facebook (@municipalitesaintdominique), dans votre journal municipal et sur notre site internet.

# Bonne saison 2017!

